

DOSSIER DE PRESSE

Courants porteurs en ligne et vidéosurveillance

Villeneuve-la-Garenne

2 février 2005

➤ Signataires de la convention d'expérimentation :



➤ Partenaires du projet :





Le 2 février 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Courants porteurs en ligne et vidéosurveillance

Démarrage de l'expérimentation en partenariat avec la ville de Villeneuve la Garenne, la SEM « la Résidence de Villeneuve », EDF et le SIPPEREC

Une convention de partenariat a été conclue le 30 juillet dernier entre le SIPPEREC, EDF, la commune de Villeneuve-la-Garenne et la SEM « la Résidence de Villeneuve » pour la mise en œuvre d'un projet d'expérimentation portant sur un dispositif de vidéosurveillance utilisant la technologie des courants porteurs en ligne (CPL) sur le support du réseau public de distribution électrique.

L'expérimentation porte sur la mise en place d'un dispositif composé d'un ensemble de quatre caméras, affectées à la surveillance des halls d'accès et des parkings extérieurs d'un ensemble résidentiel situé avenue Jean Moulin sur la commune de Villeneuve-la-Garenne, propriété de la SEM « la Résidence de Villeneuve ». Ces quatre caméras sont reliées via le réseau électrique, au moyen des CPL, au PC de vidéosurveillance hébergé dans un local attenant à la loge du gardien.

La SEM « la Résidence de Villeneuve » qui dispose depuis 2001 d'un système comprenant au total 7 caméras affectées à la surveillance des accès de 4 immeubles, souhaite à travers de cette expérimentation, valider l'intérêt technique et économique des CPL dans la perspective d'étendre la couverture du dispositif à l'ensemble de son patrimoine, tout en limitant autant que possible les travaux nécessaires et les coûts de déploiement.

La commune de Villeneuve-la-Garenne, qui compte déjà pour sa part depuis 2002 un dispositif de vidéosurveillance comprenant une vingtaine de caméras réparties sur l'ensemble du territoire communal, prévoit de compléter le dispositif existant en installant des caméras supplémentaires pour la surveillance des voies publiques. Elle souhaite inciter d'autre part les bailleurs à mettre en place des dispositifs similaires sur les espaces dont ils ont la charge (parkings, halls d'accès des immeubles, etc.).

La mise en œuvre effective du dispositif de vidéosurveillance, objet du projet d'expérimentation, a obtenu fin octobre 2004 un avis favorable de la commission départementale de vidéosurveillance des Hauts-de-Seine.

Le rôle des différents partenaires

EDF et ses partenaires (Alterlane, AVT, Citelum, Stentorius) prennent en charge l'ingénierie CPL, l'installation, la mise en service et la maintenance du système complet de vidéosurveillance par CPL.

La SEM « la Résidence de Villeneuve » supporte les frais d'acquisition des matériels de vidéosurveillance (caméras, PC) et des équipements CPL nécessaires au projet. Son personnel aura également la charge de l'exploitation opérationnelle du dispositif de surveillance (exploitation des images recueillies...).

Le SIPPAREC met pour sa part à disposition le réseau de distribution électrique dont il a la charge. Il favorisera la diffusion des enseignements tirés de ces expérimentations auprès des communes adhérentes et de toutes collectivités intéressées, notamment dans le cadre de la délégation de service public pour « l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur la boucle locale électrique sur le territoire des communes adhérentes à la compétence Réseaux urbains de télécommunications et de vidéocommunication du Syndicat » qu'il vient de lancer.

Contacts :

Ville de Villeneuve-la-Garenne

Alain Bortolameolli, Maire-adjoint

01 40 85 57 00 - abortolameolli@villeneuve92.com

SEM « la Résidence de Villeneuve » :

Christian Chapuis, directeur général,

01 41 21 46 45 - dg@sem-villeneuve92.fr

EDF

François Portal, chef de projet, EDF Business Innovation,

01 46 93 22 33 - francois.portal@edf.fr

Sipperec

Vincent Fouchard, chargé de mission télécommunications,

01 44 74 32 05 - vfouchard@sipperec.fr

Catherine Dumas, directrice de la communication,

01 44 74 32 09 - cdumas@sipperec.fr



SIPPEREC

(Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les télécommunications)

Le SIPPEREC est autorité organisatrice de la distribution d'électricité pour le compte de 80 communes des Hauts-de-Seine (dont la ville de Villeneuve-la-Garenne), de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

A ce titre, EDF et le SIPPEREC ont conclu un contrat de concession en date du 5 juillet 1994. Les réseaux de distribution d'électricité, propriétés du SIPPEREC, sont gérés et exploités par EDF dans le cadre juridique de ce contrat de concession.

Le SIPPEREC est par ailleurs fortement impliqué dans le développement d'infrastructures de télécommunications destinées à améliorer l'offre de services et de réseaux de télécommunications sur son territoire. Le Syndicat voit dans la technologie CPL une opportunité complémentaire pour le développement de cette offre, en cohérence avec le déploiement de l'infrastructure métropolitaine de télécommunications, Irisé, ou des réseaux câblés de vidéocommunication qu'il a entrepris de développer sur la première couronne parisienne.

Le Sipperec et les CPL

Le SIPPEREC a engagé depuis l'été 2002, en partenariat avec EDF et plusieurs opérateurs de télécommunications, un programme d'expérimentations destiné à valider la pertinence au plan technique et économique de la technologie des courants porteurs en ligne (CPL) pour mettre en œuvre des services de télécommunications à partir des supports des réseaux de distribution publique d'électricité.

Une première série d'expérimentations, conduites sur le territoire des communes de Courbevoie, Levallois-Perret et Nanterre, et Rosny sous Bois en partenariat avec les opérateurs Tele2, Tiscali Télécom, et ADP Télécom a permis de tester le recours à la boucle locale électrique pour mettre en place une offre d'accès Internet haut débit à destination des particuliers et des entreprises. C'est ainsi qu'environ 1500 utilisateurs ont pu tester ce service.

Une nouvelle série de tests est engagée en partenariat avec l'opérateur Neuf Télécom sur la commune de Levallois-Perret pour tester des services de téléphonie (VoIP). Ce projet a été retenu en juin 2004 dans le cadre de l'appel à projets sur les « technologies alternatives d'accès à Internet » lancé conjointement par la Datar et le Ministère de la Recherche.

Ces expérimentations conduites depuis deux ans sur le réseau de distribution publique d'électricité des communes du SIPPAREC ont permis d'attester de la capacité de la technologie des courants porteurs en ligne à fournir des solutions opérationnelles pour établir et exploiter dans des conditions satisfaisantes (stabilité, qualité de service, supervision et administration des services) un réseau de communications électroniques sur la boucle locale électrique.

En novembre dernier dans le cadre du premier alinéa du I de l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales, le SIPPAREC a lancé une délégation de service public et se propose de confier, par voie de concession, l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques sur la boucle locale électrique sur le territoire des communes adhérentes à la compétence « Réseaux urbains de télécommunications et de vidéocommunication » du Syndicat. Les candidatures sont en cours d'examen.



Electricité de France (EDF) et ses partenaires

EDF, avec l'appui de partenaires (Alterlane, AVT, Citelum et Stentorius), souhaite valider techniquement et économiquement à Villeneuve la Garenne la pertinence d'une solution industrialisée de vidéosurveillance par CPL sur le réseau public de distribution électrique.

Deux entités d'EDF (Business Innovation et le centre EGD d'Asnières) se sont donc associées à ce projet d'expérimentation :

- EDF Business Innovation pilote les projets de recherche et les nouvelles activités autour des CPL.
- Le centre EGD d'Asnières est en charge de l'exploitation et de la maintenance du réseau public de distribution électrique.

EDF et les CPL bas débits

Exploitant des réseaux électriques de distribution d'électricité, EDF utilise depuis plusieurs années la technologie des courants porteurs en ligne bas débits pour les besoins de son activité ; cette technologie permet par exemple à EDF de passer des ordres tarifaires à distance de façon automatique ou encore de procéder au télé-relevé des consommations de ses clients.

EDF et les CPL hauts débits

EDF a également engagé depuis plusieurs années un programme de recherche sur la technologie CPL hauts débits. Parmi les usages testés d'importantes avancées ont en particulier été réalisées dans le domaine du transport à haut débit de l'internet, de la voix et de la vidéo.

EDF et les expérimentations de vidéosurveillance par CPL

EDF R&D a expérimenté à Blois avec succès, en 2003 et 2004, un système de vidéosurveillance par CPL (2 caméras), avec des solutions prototypes de compression vidéo, développées par la société AVT (Audio Vidéo Technologie) suite à un partenariat technique engagé avec EDF R&D en 2002.

EDF souhaite désormais tester cette même technologie CPL à Villeneuve la Garenne mais avec des solutions de compression vidéo désormais industrialisées par AVT.

Le groupe EDF souhaiterait proposer en 2005 une offre commerciale de vidéosurveillance par CPL:

Avec l'appui de partenaires comme AVT, Stentorius et EDEV CPL technologie, deux sociétés du groupe EDF pourraient proposer aux collectivités locales une offre de vidéosurveillance par CPL dès 2005, leur permettant de valoriser leurs réseaux électriques existants (éclairage public, distribution publique, réseaux « indoor » à l'intérieur des bâtiments) :

- **Citelum** (34% EDF via Dalkia) : société spécialisée dans l'exploitation et la maintenance des réseaux d'éclairage public. Citelum proposerait en priorité aux collectivités locales une offre de vidéosurveillance par CPL sur les réseaux d'éclairage public. Citelum est partenaire de l'expérimentation en cours à la « résidence de Villeneuve ».
- **Alterlane** (41% EDF) : société spécialisée dans l'ingénierie et la gestion de réseaux CPL. Alterlane proposerait en priorité aux collectivités locales une offre de vidéosurveillance par CPL sur les réseaux de distribution publique et les réseaux « indoor ». Alterlane est partenaire de l'expérimentation en cours à la « résidence de Villeneuve ».

Pour plus d'informations :

François Portal, Chef de projet, EDF Business Innovation :

Tél : 01.46.93.22.33

Email : francois.portal@edf.fr